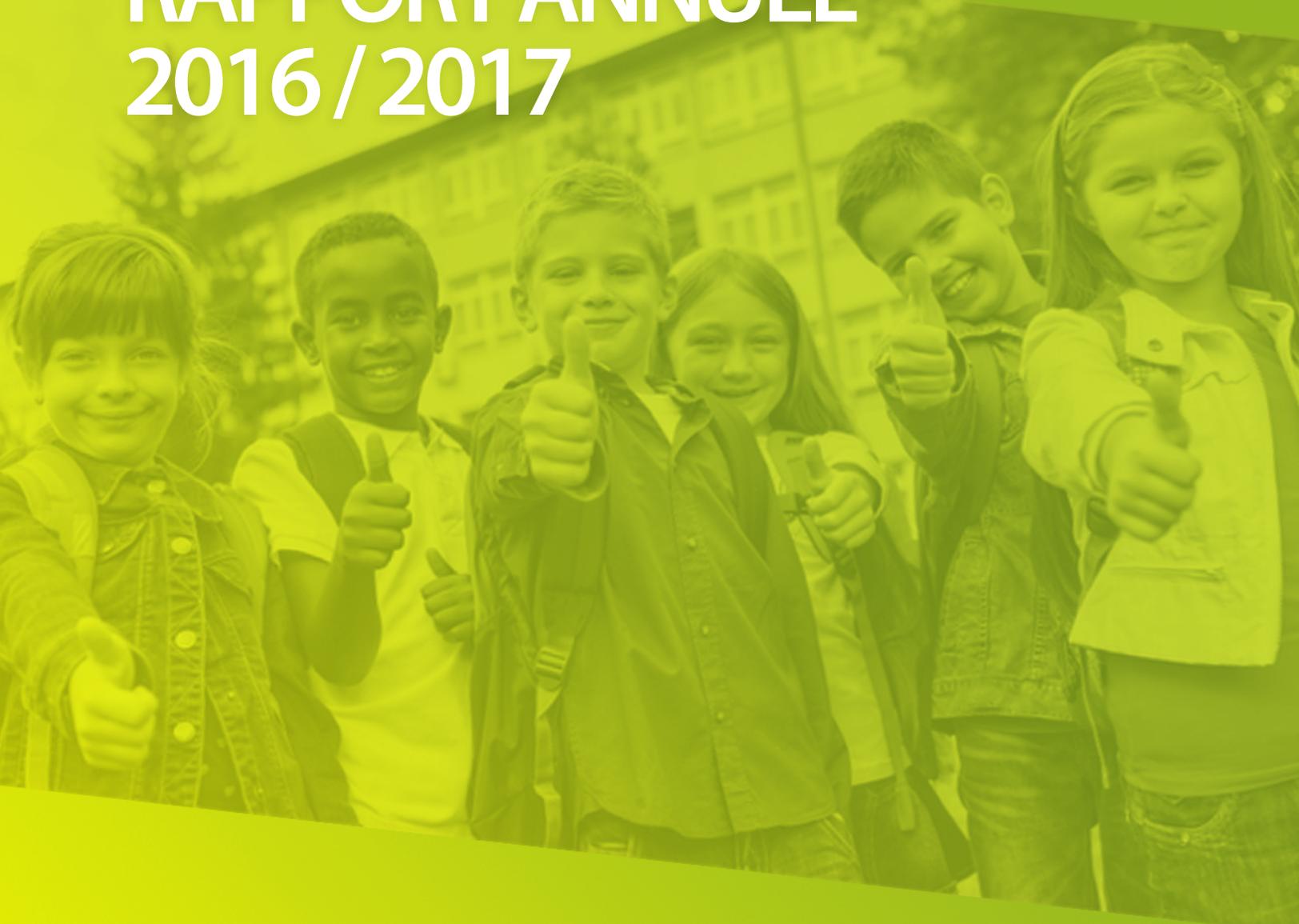


RAPPORT ANNUEL 2016 / 2017



COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

MOT DU PRÉSIDENT	3
LE COMITÉ DE PARENTS	4
Mission	4
Structure	5
Exécutif 2016-2017	6
Les commissaires-parents	6
FCPQ	6
RCP-3L	6
Comité consultatif de transport (CCT)	7
Comité culturel	7
Secrétariat permanent du Comité de parents	7
Liste des membres 2016-2017	8
CCSEHDAA	10
Membres du CCSEHDAA 2016-2017	11
FINANCES	12
LES DOSSIERS PRINCIPAUX	13
Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire	13
Sondage CROP sur les horaires de classe	13
Consultation sur une politique de la réussite éducative	14
Aires de dessertes	15
Fonds à destination spéciale	15
Consultations sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé	15
Plan triennal de répartition et de destination des immeubles	16
Règles de régie interne	17
Site Web	17
ABC	18
HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES	19
Les lauréats	19

MOT DU PRÉSIDENT

Je suis fier et satisfait du travail accompli et de la place occupée par le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval pendant l'année scolaire 2016-2017.

Le travail avait commencé rapidement, dès la rentrée, avec le sondage sur les horaires de classe mené par la firme CROP. Une collaboration entre la CSDL et le Comité de parents. La participation, encore une fois exceptionnelle des parents dans le processus, mais aussi les très nombreux commentaires sur des sujets variés et souvent très loin de l'objectif poursuivi par le sondage nous ont encore démontré que les parents prennent volontiers la parole au sujet de l'école de leurs enfants lorsqu'on leur en donne l'occasion.

Le Comité de parents a créé à plusieurs reprises ces occasions en 2016-2017. Notamment par la publication de deux mémoires et par des interventions directes avec le ministre de l'Éducation ou le maire de Laval en consultation publique. Que ce soit au niveau national, régional et municipal ou auprès des instances même de la Commission scolaire, le Comité de parents a su porter les demandes, idées et opinions des parents d'élèves lavallois.

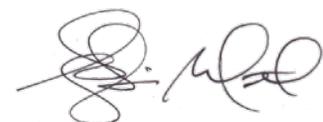
Cette année, en se dotant de nouveaux outils en ligne, le CP a pu optimiser ses processus administratifs et exploiter plus efficacement les avantages du numérique dans sa communication, son partage d'informations et son interaction avec les parents.

Toujours dans un souci de rafraichissement, un des objectifs de l'année 2016-2017 était que le Comité de parents se dote de nouvelles règles de régie interne, un projet qui traînait depuis quelques années. Je suis heureux que cet objectif ait été atteint et que des règles de régie interne, simplifiées et clarifiées, aient été adoptées en mai 2017.

Ces nouveaux outils et nouveaux processus administratifs mis en place fonctionnent bien. Ils auront certainement besoin d'ajustements, que nous avons déjà commencé à identifier et que nous continuerons à découvrir à l'usage. L'expérience et l'opinion de tous les membres du Comité de parents sont importantes afin de tirer le meilleur parti de nos façons de faire et de rendre plus simple, plus efficace et surtout plus agréable l'accomplissement de notre mandat à tous.

Il ne faut jamais perdre de vue que le Comité de parents est composé de bénévoles qui offrent gracieusement et volontairement de leur temps, leur expérience et leurs talents pour le bien-être et la réussite des élèves lavallois. Essayer le plus possible de faciliter leur implication me semble une considération respectueuse de cet engagement.

Maintenant que nous avons rafraichi notre mécanique en grande partie, il faut profiter de l'engouement, de l'implication et du dévouement de tous les parents qui gravitent autour de notre comité afin de réussir à non seulement faire entendre nos besoins et préoccupations de parents d'élèves lavallois, mais à les faire écouter et aboutir.



Sylvain Martel
Président du Comité de parents

LE COMITÉ DE PARENTS

Le Comité de parents est une instance de consultation incontournable pour la Commission scolaire. Le législateur lui a attribué d'importantes responsabilités, dont celle de développer et de favoriser la participation des parents dans le milieu scolaire.



Mission

- Promouvoir la participation des parents aux activités de la Commission scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire;
- Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la Commission scolaire ainsi que sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre;
- Transmettre à la Commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par les représentants du CCSEHDAA;
- Former, informer et soutenir les parents dans leurs démarches d'implication dans le réseau de l'éducation et mettre à leur disposition des ressources les appuyant dans leurs rôles;
- Représenter et exprimer les besoins et les points de vue des parents lavallois auprès des instances gouvernementales et scolaires, régionales et nationales.

Structure

72 représentants

Un parent par école primaire et secondaire provenant des conseils d'établissement (68) et quatre parents provenant du CCSEHDAA. Ce nombre augmentera à 74 en 2017-2018, avec l'ouverture de deux nouvelles écoles primaires.

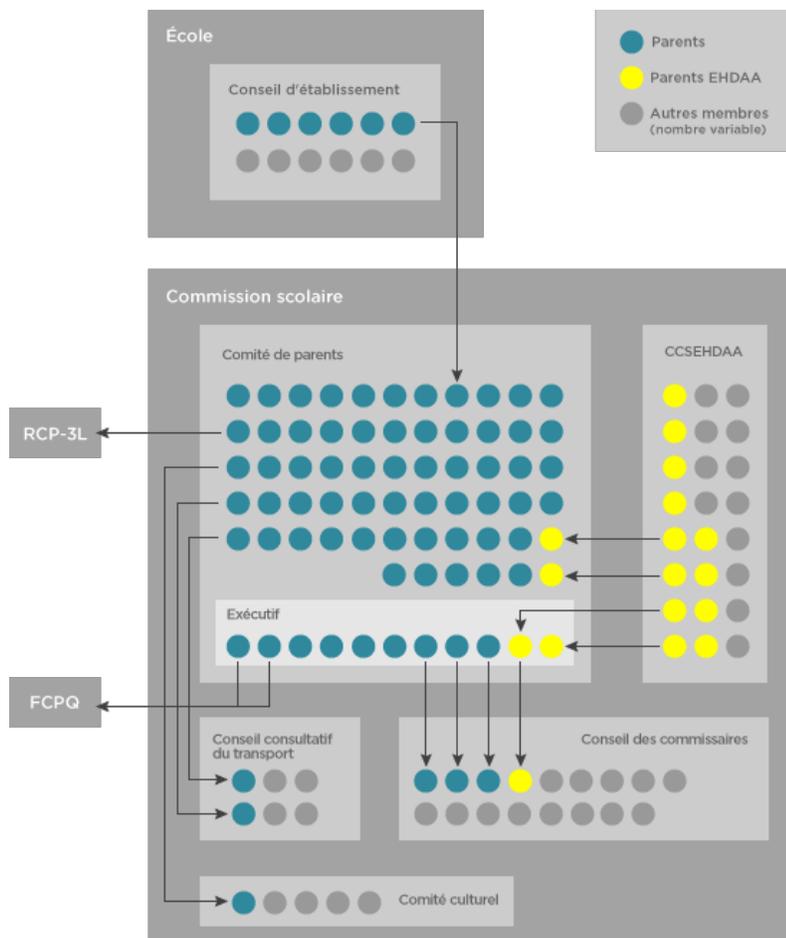
Un exécutif de 11 membres

Présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement primaire, commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement secondaire, 4^e commissaire-parent, délégué n° 1 à la FCPQ et délégué n° 2 à la FCPQ, s'ajoutent à ces neuf postes le commissaire-parent EHDAA et le représentant du CCSEHDAA qui sont désignés préalablement, lors de l'assemblée générale du CCSEHDAA.

Comme un représentant peut occuper plus d'un poste, l'exécutif se dote de conseillers afin d'obtenir 11 membres.

Les commissaires-parents siègent et ont droit de vote au Conseil des commissaires.

Le Comité de parents se désigne aussi un délégué au RCP-3L, un délégué au comité culturel, ainsi que deux délégués au comité consultatif du transport, un pour l'ordre d'enseignement primaire et un pour le secondaire.



Exécutif 2016-2017

Présidence	Sylvain Martel
Vice-Présidence	Amal Chaanin
Secrétariat	Luc-Olivier Herbert
Trésorerie	Alain Larivière
Commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement primaire	François-Hugues Liberge
Commissaire-parent pour l'ordre d'enseignement secondaire	Marc Patrick Roy
Commissaire-parent EHDA	Isabelle Bouchard
Commissaire-parent 4 ^e	Geneviève Boismenu
Délégué n° 1 FCPQ	Marc Patrick Roy
Délégué n° 2 FCPQ	Nathalie Carrière
Représentante CSSEHDA	Mélanie Rousseau
Conseillère	Julie Pacheco



Les commissaires-parents

Le Comité de parents de la CSDL a élu en octobre 2016 (selon l'article 145 de la Loi sur l'instruction publique), les commissaires représentants du Comité de parents. Ceux-ci ont terminé leur première année de mandat, qui a une durée de 2 ans.

Suite aux modifications à la Loi sur l'instruction publique de 2016, les commissaires ont pu mettre en pratique leur tout nouveau droit de vote lors de la séance du conseil des commissaires le 19 janvier 2017.

FCPQ

Le délégué n° 1 à la Fédération des comités de parents du Québec, monsieur Marc Patrick Roy, continue son mandat à l'exécutif de la FCPQ à titre de vice-président. Il est à sa deuxième année de son mandat de deux ans.

RCP-3L

Notre déléguée au Regroupement des comités de parents Laval-Laurentides-Lanaudière, madame Lise Bissonnette, a renouvelé son mandat à titre de présidente de l'exécutif du RCP-3L.

Comité consultatif de transport (CCT)

Les membres du Comité de parents qui ont fait partie de ce comité cette année sont :

M. Yan Charron, représentant pour l'ordre d'enseignement primaire;
Mme Suzanne Fournier, représentante pour l'ordre d'enseignement secondaire.

Comité culturel

Mme Nathalie Carrière a été désignée comme membre du Comité de parents faisant partie du Comité culturel de la CSDL. Le comité culturel n'a pas été actif cette année.

Secrétariat permanent du Comité de parents

Louise Émard, secrétaire de gestion

Liste des membres 2016-2017

Alfred-Pellan	Tahar Amroun
Alphonse-Desjardins	Suzanne Fournier
Charles-Bruneau	Philippe Leblanc
Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu
Coursol	Karine Guérin
CQPEL	Patrick Martin
Curé-Antoine-Labelle	Marc Patrick Roy
De l'Arc-en-ciel	Julie Cummings
De l'Avenir	Aucun représentant
De l'Équinoxe	Stéphanie Leblanc
De la Mosaïque	Aucun représentant
Demers	Irvine Henry
Des Cardinaux	Christian Pineda
Des Cèdres	Silvia Sivec
Des Ormeaux	Hugo Rioux
Du Bois-Joli	Rodrigo Moreira
Du Parc	Marie-Claude Thivierge
ÉÉIL	Amale Chaanin
Fleur-de-Vie	Paul Szekely
Fleur-Soleil	Aucun représentant
Georges-Vanier	Stéphanie Gévry
Hébert	François Dubord
Horizon Jeunesse	Lise Bissonnette
J.-Jean-Joubert	Sabrina Santosuosso
Jean-Lemonde	Olivier Gouin-Charbonneau
Jean-Piaget	Aucun représentant
Jean-XXIII	Daniel Gagné
L'Aquarelle	Gina Soccio
L'Envol	Éric Vély
L'Envolée	Jonathan Woo
L'Escale	Robert Ménard
L'Harmonie	Pierre Clément
L'Odyssée-des-Jeunes	Anne Thivierge
L'Orée-des-Bois	Aucun représentant
La Source	Guylaine Leclerc

Le Baluchon	Claire-Élise Brunet
Le Petit-Prince	Yan Charron
Le Sentier	Feycel Boulahchiche
Le Tandem	Julie Pacheco
Leblanc	Éric Morasse
Léon-Guilbault	Nathalie Desjardins
Les Explorateurs	Tania Condurache
Les Quatre-Vents/Mgr-Laval	Aucun représentant
Les Trois-Soleils	François-Hugues Liberge
Marc-Aurèle-Fortin	Rémi Gaudreau
Marcel-Vaillancourt	Mélanie Blais
Mont-de-La Salle	Alain Larivière
Notre-Dame-du-Sourire	Sophie Paquette
Paul-Comtois	Luc-Olivier Herbert
Paul-VI	Aucun représentant
Pépin	Rosanna Damiaro
Père-Vimont	Ann Devost
Pierre-Laporte	Grace Kazandjian
Poly-Jeunesse	Nathalie Carrière
Raymond	Patrick Boucher
Saint-François	Shella Moysé
Saint-Gilles	Chantal Lamarche
Saint-Julien	Richard Bele-Binda
Saint-Martin	Jean-Yves Hemlin
Saint-Maxime	Isabelle Bouchard
Saint-Norbert	Julie Brunel
Saint-Paul	Joanna Posca
Sainte-Béatrice	Richard Perreault
Sainte-Dorothée	Irina Dobrinina
Sainte-Marguerite	Louise Bernatchez
Simon-Vanier	Abdallah Ezzitouni
Val-des-Arbres	Sylvain Martel
Villemaire	Vincent Legault
Représentante CCSEHDAA	Nathalie Blanchet
Représentant CCSEHDAA	Jacques Théberge
Représentant CCSEHDAA	Mélanie Rousseau

CCSEHDAA

Chaque commission scolaire a l'obligation, selon la Loi sur l'instruction publique, de mettre en place un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage communément appelé le CCSEHDAA.

La mission du CCSEHDAA est définie par la Loi sur l'instruction publique, il s'agit entre autres de donner son avis à la Commission scolaire de Laval sur :

- La politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA.
- L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- L'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.



Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Ce comité regroupe autour d'une même table, tous les partenaires œuvrant auprès des élèves HDAA. On y trouve des parents d'élèves HDAA, un représentant de la direction générale et des représentants (des directions d'école, des enseignants, du personnel professionnel, du personnel de soutien, du Conseil des commissaires et d'organismes externes). Les parents forment la majorité des membres de ce comité.

La Loi sur l'instruction publique stipule que le CCSEHDAA est composé entre autres, « de parents de ces élèves, désignés par le comité de parents ». (Art. 185)

Lors de l'AGA du Comité de parents du 20 octobre 2014, la résolution AGACP-2014-10-20 – 020 a été adoptée afin que le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval procède à l'élection par acclamation du commissaire parent EHDA qui a été désigné lors de l'assemblée générale du CCSEHDAA de la CSDL.

Dans le même esprit, le Comité de parents de la Commission scolaire de Laval a décidé d'entériner les membres parents du CCSEHDAA qui auront été désignés par leurs pairs lors de leur assemblée générale comme représentants au Comité de parents ainsi que pour le représentant CCSEHDAA siégeant à l'exécutif.

Ces dispositions font maintenant partie des règles de régie interne du Comité de parents (adoptées en mai 2017), au point 5.1 sur les rôles et pouvoirs de l'AGA du CP.

L'implication et l'opinion des parents d'élèves HDAA au sein du CCSEHDAA ainsi qu'au Comité de parents contribuent grandement à l'amélioration des services aux élèves HDAA en apportant une vision parentale et un regard sur la réalité de tous les enfants.

Pour consulter le rapport annuel 2016-2017 du CCSEHDAA, nous vous invitons à vous rendre au : www.cslaval.qc.ca/ccsehdAA

Membres du CCSEHDAA 2016-2017

Parents

Julie Ricard, présidente
François-Hugues Liberge, vice-président
Monique Taillefer, secrétaire
Alexandre Poulin, trésorier
Isabelle Bouchard, commissaire-parent EHDAA
Mélanie Rousseau, représentante à l'exécutif du Comité de parents
Kim Fournier, substitut aux représentants au Comité de parents
Jacques Théberge, représentant au Comité de parents
Nathalie Blanchet, représentante au Comité de parents
Eddy Aristil
Asmaa Aziz

Substituts aux membres au CCSEHDAA

Nancy Ladrière
Valentin Coroiu

Membres-parents démissionnaires

Élisabeth Dussault
Sandra Mamodhoussen

Représentants du personnel enseignant

André Arsenault et Sophie Leblanc

Représentante du personnel professionnel

Geneviève Cossette

Représentant du personnel de soutien

Martin Contant

Représentante des partenaires

Lucie St-Germain, CISSS de Laval, direction DI-TSA-DP

Représentante des directions d'établissement

Isabelle Marin, école Sainte-Béatrice

Représentants de la Direction générale

Jean-Sébastien Desrosiers, directeur des Services éducatifs
France Migneault, directrice adjointe aux Services éducatifs, secteur jeunes

Commissaire

Françoise Charbonneau

Secrétariat permanent du CCSEHDAA

Louise Émard, secrétaire de gestion

FINANCES



	BUDGET 2016-2017	RÉEL 2016-2017
FDS		
Fonds à destination spéciale	8140,00 \$	8216,00 \$
Programme soutien action bénévole (F.Charbonneau)		300,00 \$
		8518,00 \$
REVENUS		
Allocation de l'exercice courant	27000,00 \$	27000,00 \$
Total disponible (Sans les FDS)	27000,00 \$	27000,00 \$
DÉPENSES		
FCPQ (congrès)	4500,00 \$	5063,08 \$
RCP3L	1000,00 \$	1014,20 \$
Prix hommage aux bénévoles	5000,00 \$	3307,77 \$
ABC (Ateliers branchés du comité)	5000,00 \$	7792,21 \$
Frais pour l'assemblée générale	250,00 \$	0,00 \$
Frais de déplacement et frais de garde	4000,00 \$	3314,00 \$
Frais de représentation, sociaux, réunions	4500,00 \$	4054,63 \$
Frais informatiques (logiciels, fournitures)	1000,00 \$	889,81 \$
Frais de bureau	1750,00 \$	413,46 \$
Total des dépenses	27000,00 \$	25849,16 \$
Solde	0,00 \$	1150,84 \$

Préparé par Alain Larivière, trésorier

LES DOSSIERS PRINCIPAUX

Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire

À la mi-septembre, le Comité de parents a participé à une journée de réflexion sur l'éducation organisée par le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire. Sylvain Martel, François-Hugues Liberge, Carole Morin du CCSEHDAA et Marc Patrick Roy (présent en tant que membre de l'exécutif de la FCPO) ont passé la journée à Québec, avec chercheurs, enseignants, syndicats, directions d'école, commissions scolaires et professionnels de l'éducation. Le ministre de l'Éducation et les porte-paroles des oppositions étaient également de la partie. En tout, c'est près de 700 personnes concernées et intéressées par l'éducation qui participaient à cette journée.

L'objectif du rassemblement était de réfléchir ensemble aux fondements d'une Politique nationale de l'éducation. Des experts étaient sur place pour expliquer et défendre une dizaine d'idées. Ensuite, on offrait à tous le temps pour des échanges sur l'idée proposée, dans un premier temps en groupes d'une dizaine de personnes et ensuite auprès de tous les participants.

Le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire a mis en veille son processus lorsque le ministre de l'Éducation a annoncé des consultations publiques visant le même but.

Sondage CROP sur les horaires de classe

Le Comité de parents a été invité à participer au groupe de travail de la CSDL menant le projet de sondage auprès des parents sur les horaires de classes. C'est la firme CROP qui a été mandatée par la CSDL pour mener l'exercice de consultation.



La première conclusion que nous avons pu tirer, c'est que le sondage que nous avons mené à l'aide d'outils en ligne gratuits et de parents bénévoles au printemps 2016 était tout à fait légitime et scientifiquement valide. Non seulement les représentants de CROP nous l'ont confirmé, mais les résultats obtenus par la firme professionnelle en septembre et octobre étaient à très peu de choses près les mêmes que lors de notre première consultation en avril 2016.

Encore une fois, les réponses des parents nous permettaient de dégager des tendances assez claires. Mais comme l'interprétation de ces résultats est très subjective, les conclusions des représentants du Comité de parents et de ceux de la Commission scolaire étaient différentes. En fin de compte, les horaires ont été établis en suivant les considérations et le processus habituel, les réponses des parents ont eu peu d'impact sur les décisions prises à ce sujet.

Il est important de noter que plus de 200 pages de commentaires ont été récoltées dans cette consultation. Un bon nombre d'entre eux n'avaient aucun lien avec le sujet des horaires de classe. Le Comité de parents en a donc profité pour porter le message que les parents ont des choses à dire sur l'éducation de leurs enfants, qu'ils veulent partager leurs idées et leurs opinions, mais qu'ils n'ont peut-être pas assez d'occasions de le faire.

Consultation sur une politique de la réussite éducative

Le Comité de parents de la CSDL a été le seul comité de parents au Québec à présenter un mémoire dans le cadre des consultations publiques sur une politique de la réussite éducative. Ce mémoire est toujours disponible sur le site web du Comité: comitedeparentslaval.com.

Un groupe de travail a été formé afin de produire cette réflexion, dans un contexte lavallois et d'un point de vue de parents, sur la réussite scolaire. Le mémoire a été déposé au ministère de l'Éducation à la mi-novembre et le 22 novembre, alors que le ministre de l'Éducation et son entourage s'arrêtaient à Laval pour une journée d'audience publique, Sylvain Martel, président du Comité de parents, Julie Cummings, représentante de l'école l'Arc-en-ciel et Julie Ricard, présidente du CCSEHDAA ont présenté une version beaucoup plus ciblée de leurs arguments.

La stratégie adoptée pour l'audience publique était d'interpeller directement le ministre de l'Éducation, pendant que nous l'avions devant nous et attentif pour un quart d'heure. Nous avons notamment insisté sur l'urgence de

rétablir un financement adéquat en éducation et de prévoir accompagner toutes intentions issues de ces consultations des sommes nécessaires à leur réalisation.



« Assurez le bien-être, la confiance et la curiosité... le savoir et la réussite vont suivre. »

Le CCSEHDAA a déposé un mémoire distinct de celui du Comité de parents, mais sa présidente a été invitée à partager le temps alloué au Comité de parents en audience publique parce que le CCSEHDAA n'avait pas été retenu comme participant.



Aires de dessertes

Nous avons eu une rencontre en novembre avec mesdames Louise Lortie, présidente de la CSDL, Gaëlle Absolonne, directrice générale adjointe, France David, directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport (OST) et Isabelle Beaudry, directrice adjointe à l'OST afin que les représentants puissent bien comprendre les dossiers d'aires de dessertes sur lesquelles ils avaient à se prononcer.

Le Comité de parents avait à se prononcer sur deux dossiers d'aires de desserte, celui du secteur Est et celui du secteur Pont-Viau, deux secteurs qui verront l'ouverture d'une nouvelle école à la rentrée 2017. Dans les deux cas, le Comité de parents a demandé de privilégier deux scénarios plutôt que deux autres proposés, en s'appuyant sur la volonté des parents et des CÉ des écoles des secteurs concernés. Le Comité de parents a aussi demandé à la CSDL de prendre en compte les amendements, les commentaires des conseils d'établissement et du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage s'y rapportant.

Fonds à destination spéciale

En janvier, nous avons organisé une formation sur les budgets de conseils d'établissement. Cette formation, présentée par la FCPQ a été donnée par M. Régnald Beauchesne, M. Éd., chargé de cours en sciences de l'éducation et administration scolaire à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Suite à cette formation, plusieurs questions concernant la souveraineté des CÉ sur leur fonds à destination spéciale ont été soulevées.

Les positions et politiques de la CSDL sur les fonds à destination spéciale ont été présentées dans le cadre de la formation sur les budgets donnée par la CSDL et par la visite de madame Dominique Sylvain, directrice du Service des ressources financières de la CSDL, à la séance du Comité de parents du 10 avril 2017. Ces positions étant différentes des avis d'experts sur les normes comptables concernant les fonds à destination spéciale et l'article 94 de la Loi sur l'Instruction publique qui ont été reçus via la FCPQ et le MEES, ce dossier reste donc courant.

Consultations sur le Schéma d'aménagement et de développement révisé

C'est d'abord une déception que nous avons exprimée dans notre mémoire et directement, en audience publique devant la Commission sur la révision du schéma d'aménagement et développement de Laval qui incluait le maire Demers.

Il est décevant que dans un document de plus de 600 pages, on parle beaucoup plus de l'école comme un « générateur de déplacements » que d'un élément rassembleur et essentiel au développement d'une collectivité.

Le Comité de parents a avancé que l'école est un ingrédient primordial dans la formation d'une communauté et dans le tissu social d'un quartier.

« Dans une société de plus en plus métissée, multiculturelle et multiconfessionnelle, l'école est un des grands dénominateurs communs communautaires. »

Le Comité de parents a donc recommandé la mise en place d'un mécanisme, développé en partenariat entre la Commission scolaire et la Ville de Laval, les promoteurs, les propriétaires et les citoyens afin d'identifier et réserver

des terrains et pour faciliter leur acquisition par la Commission scolaire à coûts raisonnables pour y construire des écoles.

Les opinions et recommandations présentées en audience publique par le Comité de parents rejoignaient, dans une certaine mesure, celles présentés par la CSDL lors des mêmes audiences.

La réponse de la Commission sur la révision du Schéma d'aménagement et développement de Laval est venue dans la nouvelle version du Schéma d'aménagement, daté d'août 2017, à l'annexe 14, page 8-133 :

« La Commission comprend les enjeux reliés à la planification des services publics, dont les écoles. Toutefois, elle souhaite préciser que la planification de la localisation des établissements scolaires relève des commissions scolaires et que le schéma, en raison de son échelle de planification, ne constitue pas l'outil approprié pour identifier précisément les terrains des futures écoles.

Elle recommande, d'une part, d'indiquer au parti d'aménagement que la Ville entend accompagner les commissions scolaires dans leur planification des futurs établissements scolaires et, d'autre part, d'ajouter aux balises d'aménagement générales applicables aux secteurs de planification particulière une balise spécifique sur l'étude des besoins en établissements scolaires. »

La problématique de la construction des écoles pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures ne sera donc pas adressée par la municipalité dans son schéma d'aménagement. On ne fera que mettre en place la possibilité d'étudier les besoins en établissements scolaires. Or, ces besoins sont déjà connus, bien documentés et incontournables dans un développement urbain.

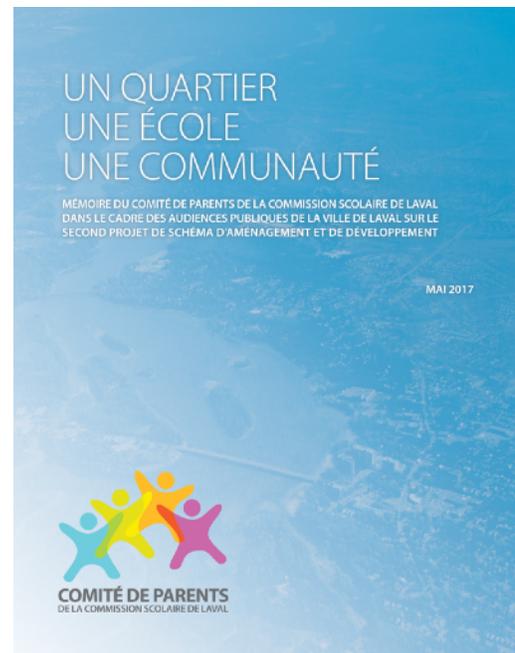
Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Suite à une demande d'avis au Comité de parents concernant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2017-2018 à 2019-2020, Mme Louise Lortie, présidente de la CSDL est venue à la séance du 10 avril présenter des informations relativement à la construction ou à l'agrandissement d'établissements scolaires. Elle a aussi répondu à certaines questions des représentants.

Le Comité de parents a donc recommandé à la CSDL d'adopter une approche proactive plus soutenue dans ses demandes d'ajout d'espace au secteur des jeunes et de demander à la Ville de Laval de réserver des terrains pour la construction d'écoles en amont des développements immobiliers.

Le Comité de parents a également demandé de recevoir toutes les informations concernant l'élaboration du plan triennal, notamment : le portrait détaillé de la répartition et destination des immeubles incluant le nombre de locaux de classe, de locaux spécialisés et de bibliothèques dans les écoles, la liste détaillée des transferts d'élèves et le détail des coûts engendrés par ces transferts ainsi que les stratégies de planification des aires de dessertes liées aux demandes d'ajout d'espace.

Nous sommes toujours en attente de ces informations.



Règles de régie interne

Le travail de refonte des règles de régie interne du Comité de parents a été effectué cette année et les nouvelles règles ont été adoptées à l'unanimité à la séance du 15 mai 2017. Ça nous permet d'opérer sur des bases claires et surtout, simplifiées.

Site Web

Le Comité de parents a décidé de développer son propre site web afin de mieux répondre à ses besoins de communication et de partage d'information auprès des représentants des écoles et des parents lavallois.

Le site est disponible à l'adresse suivante : comitedeparentslaval.com



COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

450 662-7000, poste 1240
comite-de-parents@cslaval.qc.ca

955, boul. Saint-Martin Ouest
Laval (Québec) H7S 1M5

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Lundi à mercredi et vendredi

Accueil Comité de parents CCSEHDAA Références Actualités Calendrier Coordonnées

Notre jeunesse

Notre plus grande richesse naturelle.

Impliquez-vous

Mon implication pour faire une différence !

La réussite scolaire n'est

ABC

Cette année encore, Nathalie Carrière a pris la responsabilité des ABC et elle nous a organisé des conférences sur des sujets qui touchent et concernent les parents lavallois avec des conférenciers passionnés.

Les Ateliers Branchés du Comité ont été au nombre de quatre cette année et se sont tous tenus à l'école Curé-Antoine-Labelle.



Le 11 novembre 2016

L'adolescence ou l'art de reculer pour mieux sauter.

par Christian Véronneau, biologiste et enseignant de sciences au secondaire

L'adolescence est une période essentielle d'adaptation de notre cerveau. À ce titre, elle explique toutes les caractéristiques de ces jeunes : ce qui les habite, ce qui les motive, ce qui les rend si agréables à côtoyer.

Le 8 décembre 2016

Système immunitaire : mythes et réalités.

par Stéphanie Côté, nutritionniste et communicatrice

L'alimentation peut aider vos enfants à mieux se défendre contre les vilains microbes puisque l'efficacité du système immunitaire se joue en grande partie dans l'intestin.

Le 25 avril 2017

Passionnés de réussite : comment les enseignants, les directions, les parents et la communauté peuvent faire une différence encore plus grande dans la vie de plusieurs jeunes.

par Égide Royer Ph. D., psychologue et professeur titulaire associé, Université Laval

Ce que l'on sait des pratiques exemplaires et prometteuses à l'école, à la maison et dans la communauté pour permettre à encore plus de jeunes de se donner la réussite et l'excellence en cadeau.

Le 7 juin 2017

Ce que j'aurais voulu savoir pour prévenir le suicide de mon fils.

par Michael Sheehan, juge retraité, père endeuillé et bénévole en prévention du suicide

Une douloureuse épreuve l'a amené à plaider la cause la plus importante de sa vie : celle du droit à la vie, dont il est un vibrant porte-parole.

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le Comité de parents est constitué de parents bénévoles, des gens qui mettent leur temps et leurs talents au service de l'éducation de nos enfants.

C'est pourquoi il est toujours important pour le Comité de parents de souligner cet apport dans le cadre de la soirée Hommage aux bénévoles en collaboration avec la Commission scolaire de Laval. Nous tenions, lors de cette soirée, à remercier tous les bénévoles pour leur engagement, leur générosité et leur rappeler que tous leurs gestes sont grandement appréciés.



Les lauréats

- Mme Chantal Ramazzini, de l'école Sainte-Marguerite, lauréate dans la catégorie « Engagement personnel »;
- « Journée Carrière » de l'école Horizon Jeunesse, projet lauréat dans la catégorie « Projet innovateur »;
- Sylvain Martel, Coup de cœur de l'année du Comité de parents.

Le CCSEHDAA a remis le Coup de cœur de l'année à Isabelle Bouchard.

La CSDL a, quant à elle, honoré deux bénévoles dans les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes et parmi les bénévoles qui collaborent depuis plusieurs années à la Collecte de sang de la Commission scolaire.

- France Cadotte, du Centre de formation l'Impulsion, et Priya Patel, Centre de formation les Berges, catégorie Centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes;
- André Bondu, catégorie « Collecte de sang de la CSDL ».

Grâce à l'implication du club de soccer l'Impact de Montréal, une bourse de 1 000 \$ a été remise par tirage parmi les ambassadeurs présents pour la réalisation d'un projet à leur école. Cette année, la bourse a été gagnée par l'école Paul-VI.